

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 AVRIL 2014

Sous la présidence de **Monsieur Christian SUTTER, Maire d'ILLFURTH**

Présents :

Messieurs et Mesdames **Benoît GOEPFERT, Danielle BUHLER, Fabienne BAMOND, Bernard GANSER, Jean WEISENHORN, Jean KLEIBER, Pierre Paul KIENTZ, Bertrand MARCONNET, Renée SIMON, Francis BOCHENEK, Christian SCHIRLIN, Régine DOLLE, Véronique GEHIN, Benoît WOLF, SEITHER Anne, Pierre LEHE, Christine BERNARD, Anne-Catherine SCHOENIG, Emilie ERISMANN, Myriam SUTTER, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER**

Secrétaire de séance : Andrée Horn

---oOo---

Tous les membres en fonction étant présents, les délibérations du conseil municipal sont valables.

Monsieur Christian SUTTER ouvre la séance à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux conseillers et au public toujours fidèle.

Il demande aux conseillers l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour, au point 6 – Finances, l'approbation de travaux complémentaires de réseaux secs de la première tranche de travaux route de Mulhouse et l'approbation de travaux de voirie dont les factures viennent d'être réceptionnées.

Le conseil approuve, l'ordre du jour est modifié comme suit.

---oOo---

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès verbal de la séance du 28 mars 2014**
- 2) Honorariat du maire et des adjoints**
- 3) Mise en place des commissions communales**
- 4) Désignation de représentants à d'autres organismes privés**
- 5) Désignation des délégués :**
 - Association des communes forestières du Haut-Rhin**
 - CNAS**
- 6) Finances :**
 - Subventions**
 - Approbation travaux complémentaires 1^{ère} tranche route de Mulhouse**
 - réseaux secs
 - voirie
- 7) Nomination de gardes-chasse**
- 8) Divers**

Chaque conseiller a été destinataire d'un condensé, apprécié par les intéressés, permettant de préparer la réunion.

---oOo---

1) Approbation du procès verbal de la séance du 28 mars 2014

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2014 est approuvé à l'unanimité et signé par tous les conseillers présents.

---oOo---

2) Honorariat du maire et des adjoints

L'honorariat est conféré par le préfet. Le conseil municipal peut prendre une décision en ce sens et en faire la demande au préfet.

L'honorariat concerne les anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans.

Messieurs Helmuth BIHL, Yves MARTIN, Pierre WOLF sont entrés au conseil le 6 mars 1983 et ont été nommés adjoints le 17 mars 1989.

Monsieur BIHL a été nommé maire le 23 juin 1995.

Les trois intéressés, fortement impliqués dans la commune pendant plus de 30 ans, méritent amplement ce titre honorifique.

Délibération : Honorariat du maire et des adjoints

Suite aux explications de Monsieur le maire

Après délibération

Le conseil municipal

POUR 23

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Sollicite auprès du préfet :

l'honorariat en qualité de maire pour

Monsieur Helmuth BIHL,

Conseiller municipal du 06 mars 1983 au 16 mars 1989

Adjoint au maire du 17 mars 1989 au 22 juin 1995

Maire du 22 juin 1995 au 28 mars 2014

l'honorariat en qualité d'adjoint pour
Monsieur Yves MARTIN
Conseiller municipal du 06 mars 1983 au 16 mars 1989
Adjoint au maire du 17 mars 1989 au 28 mars 2014
Et
Monsieur Pierre WOLF
Conseiller municipal du 06 mars 1983 au 16 mars 1989
Adjoint au maire du 17 mars 1989 au 28 mars 2014

en reconnaissance de leur dévouement au service de la commune

---oOo---

3) Mise en place des commissions communales

Rappel du fonctionnement des commissions

- Le maire est président de droit de toutes les commissions.
- Chaque adjoint au maire est chargé de gérer une ou plusieurs commissions qu'il convoque dès que cela est nécessaire.
- Les réunions auront lieu en soirée.
- Tous les conseillers municipaux seront destinataires des invitations et des comptes-rendus de toutes les commissions et pourront y assister, même s'ils n'en sont pas membres.
- Lors de la première réunion, chaque commission désigne son vice-président et son rapporteur.
- Les commissions sont ouvertes à tout Illfurthois qui en fera la demande (membre associé).

Les commissions ne décident pas ; elles ont un rôle de réflexion et de proposition.
La décision revient au conseil municipal.

Des sous-commissions peuvent être créées :

Exemple : commission culture avec une sous-commission bibliothèque

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission (*moyenne de 6 membres aux dernières commissions*)

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire propose de ne pas désigner les membres de ces commissions à bulletin secret : cette décision est approuvée à l'unanimité

Chaque conseiller a eu connaissances des neuf commissions qui vont être créées dont chaque adjoint rappelle les divers domaines d'intervention.

N° et noms des commissions	Vice-présidents	Domaines d'intervention
1 Urbanisme, développement durable, projets structurants, sécurité	Benoît GOEPFERT	Plan local d'urbanisme (PLU), grands travaux (ZAC, voirie, aménagements durables,...), prévention des risques, sécurité (sécurité publique, routes, incendie,...).
2 Affaires sociales	Danielle BUHLER	Organisation annuelle de la fête de Noël pour les « seniors », organisation d'actions caritatives (collecte de la banque alimentaire, ...). Lien avec les organismes caritatifs ou d'assistance sociale.
3 Vie associative		Organisation de manifestations communales non culturelles (salon des passions, fête des rues, fête de l'été,...). Représentation de la commune auprès des associations locales.
4 Jeunesse	Fabienne BAMOND	Suivi des affaires scolaires (écoles, collège, rythmes scolaires,...). Mise en place et animation d'un « conseil des jeunes »
5 Culture		Organisation de manifestations communales à caractère culturel (concerts, conférences, salon du livre régional, expositions,...), suivi des manifestations relatives au patrimoine local. <i>Les relations avec la bibliothèque communale relèvent de la sous-commission « bibliothèque » déjà existante, mais que de nouveaux membres associés peuvent rejoindre.</i>
6 Communication		Mise en œuvre des actions de communication de la commune, tant internes (gestion des courriers,...) qu'externes (bulletin communal, « Illfurth Infos », affichage communal,...), relations avec la presse locale (écrite et parlée) ou la population (réunions publiques, réunions de quartiers,...). Études et mise en œuvre éventuelle de nouveaux supports de communication (site internet, pages sur des réseaux sociaux tels que facebook ou twitter,...).
7 Cadre de vie, cimetière	Bernard GANSER	Suivi des travaux (voirie, réseaux, bâtiments, fleurissement,...), questions relatives au cimetière, gestion des salles communales. Management des agents communaux.
8 Finances	Jean WEISENHORN	Gestion financière de la commune (notamment avec l'élaboration et le suivi du budget), études d'optimisation des ressources et emplois financiers.
9 Économie, développement commercial		Animation de la vie économique dans la commune avec notamment les relations avec les artisans, commerçants et professions libérales. Études et actions éventuelles visant à promouvoir le rayonnement économique et le développement commercial (marché, ZAC Centre, ...) de la commune et de ses entreprises.

Délibération : Mise en place des commissions communales

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-21 ainsi que l'article L.2121-22

Après avoir entendu les explications de Monsieur le maire

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal

Pour 23

Contre 0

Abstention 0

Décide d'instaurer des commissions communales chargées de l'examen des dossiers en rapport avec leur thématique

Dit que les membres ne seront pas désignés par vote secret, conformément à l'article L.2121-21, dernier alinéa au Code Général des Collectivités Territoriales

Fixe les commissions et les membres des commissions comme suit :

1^{ère} commission – URBANISME – DEVELOPPEMENT DURABLE – PROJETS STRUCTURANTS - SECURITE

Président : Christian SUTTER

Vice-président : Benoît GOEPFERT

Membres : Francis BOCHENEK - Véronique GEHIN - Jean KLEIBER -
Pierre LEHE – Christian SCHIRLIN – Benoît WOLF.

2^{ème} commission – AFFAIRES SOCIALES

Président : Christian SUTTER

Vice-présidente : Danielle BUHLER

Membres : Régine DOLLE – Véronique GEHIN – Renée SIMON –
Myriam SUTTER.

3^{ème} commission – VIE ASSOCIATIVE

Président : Christian SUTTER

Vice-présidente: Danielle BUHLER

Membres : Christine BERNARD – Emilie ERISMANN –
Pierre GANSER – Pierre-Paul KIENZT – Carine TSCHIEMBER.

4^{ème} commission – JEUNESSE

Président : Christian SUTTER

Vice-présidente : Fabienne BAMOND

Membres : Régine DOLLE – Emilie ERISMANN – Pierre GANSER –
Anne SEITHER – Anne-Catherine SCHOENIG –
Carine TSCHIEMBER.

5^{ème} commission – CULTURE

Président : Christian SUTTER

Vice-présidente : Fabienne BAMOND

Membres Christine BERNARD – Véronique GEHIN –
Pierre Paul KIENTZ – Carine TSCHIEMBER.

6^{ème} commission – COMMUNICATION

Président : Christian SUTTER

Vice-présidente : Fabienne BAMOND

Membres : Christine BERNARD – Benoît GOEPFERT – Pierre LEHE -
Christian SCHIRLIN – Myriam SUTTER.

7^{ème} commission – CADRE DE VIE – CIMETIERE

Président : Christian SUTTER

Vice-président : Bernard GANSER

Membres : Francis BOCHENEK – Danielle BUHLER –
Véronique GEHIN – Jean KLEIBER – Anne SEITHER – Renée SIMON.

8^{ème} commission – FINANCES

Président : Christian SUTTER

Vice-président : Jean WEISENHORN

Membres : Emilie ERISMANN – Pierre LEHE – Bertrand MARCONNET.

9^{ème} commission – ECONOMIE – DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Président : Christian SUTTER

Vice-président : Jean WEISENHORN

Membres : Christine BERNARD – Francis BOCHENEK -
Régine DOLLE – Jean KLEIBER – Pierre LEHE.



Le maire informe que le séminaire de travail, initialement prévu en juin est reporté en automne et demande que chaque conseiller donne au secrétariat les sujets qu'il souhaiterait voir abordés.

---oOo---

4) Désignation de représentants à d'autres organismes privés

Avant de passer à la désignation des représentants aux organismes privés, le maire précise qu'il n'y a pas lieu de désigner de nouveaux délégués pour l'Association Foncière d'Illfurth. Le bureau de cette association a été renouvelé, pour une période de six ans, par arrêté préfectoral le 08 novembre 2011, donc son renouvellement n'aura lieu qu'en 2017.

Délibération : Désignation de représentants à d'autres organismes privés

Suite aux explications de Monsieur le Maire

Après délibération

Le conseil municipal

Pour 23

Contre 0

Abstention 0

Désigne les représentants aux organismes suivants :

Comité de jumelage Illfurth/Kombissiri

Christian SUTTER, maire ou son représentant

deux délégués : Anne-Catherine SCHOENIG et Renée SIMON.

Comité consultatif communal des sapeurs pompiers

Christian SUTTER, maire

trois délégués : Francis BOCHENEK, Bernard GANSER, Pierre-Paul KIENTZ.

Association municipale des sociétés locales

3 délégués : Danielle BUHLER – Emilie ERISMANN – Pierre-Paul KIENTZ.

Association Saint Brice

2 délégués : Danielle BUHLER – Renée SIMON.

Correspondant défense

Benoît GOEPFERT.



Commission d'appel d'offres

Elle a pour mission de choisir les attributaires des appels d'offres ouverts ou restreints et des marchés négociés.

La commission comprend le maire ou son représentant, trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Délibération : Elections des membres de la Commission d'appel d'offres

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la CAO doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Vu les candidatures suivantes

Membres titulaires	membres suppléants
Benoît GOEPFERT	Benoît WOLF
Bernard GANSER	Fabienne BAMOND
Jean KLEIBER	Francis BOCHENEK

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Décide de procéder, par vote à bulletin secret, à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Membres titulaires

Nombre de votants	23
Bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	20
Siège à pourvoir	3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :	7

Proclame élus les membres titulaires suivants :

Benoît GOEPFERT – Bernard GANSER – Jean KLEIBER

Membres suppléants

Nombre de votants 23

Bulletins blancs ou nuls 3

Nombre de suffrages exprimés 20

Siège à pourvoir 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 7

Proclame élus les membres suppléants suivants :

Benoît WOLF – Fabienne BAMOND – Francis BOCHENEK

Une ouverture de plis pour la 2^{ème} tranche de travaux de la route de Mulhouse aura lieu le 24 avril prochain à 14 heures.

---oOo---

5) Désignation des délégués

Association des communes forestières du Haut Rhin

La commune est membre à la fédération nationale des communes forestières

Monsieur Bernard GANSER est nommé délégué titulaire

Monsieur Jean KLEIBER est nommé délégué suppléant.

CNAS

Centre national d'action social au profit du personnel communal.

La commune a adhéré au 1^{er} janvier 2012 au comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales. Monsieur Bernard GANSER était désigné comme délégué élu de la collectivité. Son mandat est renouvelé.

---oOo---

6) FINANCE

SUBVENTION

L'association municipale des sociétés locales (AMSL) va organiser le marché aux puces du 29 mai prochain. Elle fait le relai entre les six sociétés locales qui participent activement à la préparation de cette manifestation.

L'AMSL sollicite une subvention de 300 € pour financer l'animation (un ensemble musical de 25 personnes) plus 200 €, tarif appliqué par la communauté de communes du secteur d'Illfurth, pour la mise à disposition d'une benne à ordures.

Délibération : Subvention

Vu la délibération du 10 mars 2014 accordant des subventions pour un montant de 21 461 €,

Vu le crédit de 23 000 € inscrit au budget 2014, article 6574,

Vu la demande de l'association municipale des sociétés locales (AMSL),

Suite aux explications de Monsieur Bernard GANSER,

Le conseil municipal

Monsieur Bernard GANSER, président de l'AMSL, ne participe pas au vote

Pour 22

Contre 0

Abstention 0

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 500 € (cinq cents euros) à l'Association Municipale des Sociétés Locales d'Illfurth.

Prend acte qu'il reste un crédit de 1 039 € (mille trente neuf) à affecter.



Aménagement route de Mulhouse – 1^{ère} tranche Travaux de voirie.

Le marché passé avec l'entreprise SCHNEIDER se monte à 333 415.98 € ttc. Le décompte général définitif s'élève à 313 372.40 € ttc. La trésorerie a rejeté la demande de paiement au motif ci-après « absence totale ou invalidité des pièces justificatives ; facture finale de l'entreprise non conforme au devis quantitatif estimatif DQE initial : travaux complémentaires non formalisés par avenant ». Des travaux imprévus, notamment pour l'aménagement du giratoire, ont été effectués à la demande de la commune et du département. Ces travaux n'ayant pas modifié le marché, aucun avenant n'a été établi. La réception des travaux ayant eu lieu, il n'est plus possible de faire un avenant.

**Délibération : Route de Mulhouse – 1^{ère} tranche - Voirie
Approbation travaux complémentaires**

Vu le marché passé avec l'entreprise SCHNEIDER pour un montant TTC de 333 415.98 €

Vu les travaux complémentaires de 3 409 € ht, part communale et 4 189.20 € ht pour la part départementale

Suite aux explications de Monsieur le maire

Le conseil municipal

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Accepte le décompte général définitif de l'entreprise TP SCHNEIDER se montant à 313 372.40 € ttc

Dit que les crédits sont prévus au budget 2014 ; article 2315.32



**Aménagement route de Mulhouse – 1^{ère} tranche
Réseaux secs.**

Le marché passé avec l'entreprise ETPE monte à 217 555.75 € ttc. Le décompte général définitif présenté par l'entreprise s'élève à 296 229.46 € ttc. Ce dépassement est dû aux travaux ci-après :

- Enfouissement des réseaux dans la Grand'rue
- Travaux aériens rue de la Barrière
- Branchement de l'église et du presbytère

Ces travaux ont été rendus nécessaires et ont été réalisés dans la foulée, mais n'ont pas été programmés par le maître d'œuvre. La réception définitive des travaux a eu lieu. Il n'est plus possible d'établir un avenant.

**Délibération : Route de Mulhouse – 1^{ère} tranche - Réseaux secs
Approbation travaux complémentaires**

Vu le marché passé avec l'entreprise ETPE pour un montant TTC de 217 555.75 €

Vu la réception des travaux le 05 février 2014

Vu les travaux complémentaires de 65 780.69 € ht

Suite aux explications de Monsieur le maire

Le conseil municipal

Pour 23

Contre 0

Abstention 0

Accepte le décompte général définitif de l'entreprise ETPE se montant à 247 683.49 € ht soit 296 229.46 € ttc

Dit que les crédits sont prévus au budget 2014 ; article 2315.32

---oOo---

7) Nomination de gardes-chasse

La société de chasse Saint-Brice, adjudicataire de la chasse (côté est) a sollicité notre avis pour la nomination de deux gardes-chasse privés.

La fédération départementale a donné un accord favorable.

La commune doit donner son avis.

Délibération : CHASSE lot n° 2 – Agrément de gardes-chasse

Vu la demande présentée par Monsieur Michel VEZ, président de la société de chasse Saint-Brice, adjudicataire du lot 02,

Après délibération,

Le Conseil Municipal

POUR 23

CONTRE 0

ABSTENTION 0

DONNE un avis favorable pour l'agrément de Monsieur André KLEIBER, né le 31 juillet 1944 à Luemschwiller, demeurant à Luemschwiller, 3 rue de la chapelle

Et de Monsieur Franck KLEIBER, né le 09 mars 1970 à Mulhouse, demeurant à Luemschwiller, 12 rue de la Chapelle

en qualité de gardes-chasse privés du lot n° 2 de la commune.

---oOo---

8) Divers

Le maire signale, que conformément à une demande, dorénavant sous le point divers, les conseillers auront un bref résumé des dernières réunions des commissions et également des points discutés en maire-adjoints.

Les rythmes scolaires

Madame Fabienne BAMOND rappelle qu'une réunion a eu lieu, en novembre, avec les parents d'élèves et quelques associations, mais que rien n'est défini à ce jour.

La commune est contrainte d'appliquer le décret et les nouveaux horaires ont été définis pour septembre prochain.

Un questionnaire va être remis aux parents pour connaître leurs attentes.



Commission culture

Le mardi 08 avril, la commission culture s'est réunie pour la préparation de la soirée Friejohr fer unsri Sproch sous le thème de la gastronomie.

Les producteurs et commerçants locaux vont présenter leurs produits en alsacien lors de la soirée du 20 mai prochain à 20h30.



Réunion technique

Le 09 avril a eu lieu une réunion technique d'information sur les travaux de la 2^{ème} tranche de travaux de la route de Mulhouse. Ce dossier a été présenté par Monsieur Philippe HENON, IVR. Il a été retenu que les feux prévus au carrefour mairie restent rouge par défaut. L'appel d'offres a été lancé ; l'ouverture des plis aura lieu le jeudi 24 avril à 14 heures. Les travaux sont prévus du 02 juin au 29 août prochain.



ZAC Centre

Monsieur Jean WEISENHORN informe que Monsieur KATZ, directeur de la SEMHA est parti en retraite et que la SEMHA a fusionné avec la SERM. Il précise qu'il a pris contact avec des enseignes pour la supérette ; une boucherie pourrait s'implanter à côté et le local avant de la bibliothèque de 60 m² avec vitrines pourrait convenir à un point presse. Ce local peut être vendu ou loué.



Acquisition de terrains

Nexity qui agit pour le compte de Réseau Ferré de France nous informe que ce dernier envisage de céder à un particulier des terrains d'une superficie de 3ha 0547 ; ces terrains se situent au bout de la rue des Acacias en direction de Zillisheim et permettraient, dans le futur, de réaliser une voie. A ce jour, le montant estimatif n'a pas été fixé.

-

Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a été reçue en mairie, concernant la vente par les conjoints Barmann/Futsch d'une parcelle cadastrée section 5 ; n° 224 de 29a2, lieu-dit Ehnen Bach. Cette parcelle est située route de Froeningen, près du collège.

52.50 % soit 15.35 m² de cette parcelle, classée en UBa, est réservée à l'extension du collège et 47.50 % soit 13.89 m² sont classés en AU. L'acquéreur propose 20 000 €.

Cette parcelle permettrait de créer une piste cyclable.

Une estimation de la valeur vénale du terrain va être demandée aux services des domaines en vue de la préemption, que la commune pourra exercer dès transfert de la compétence par la communauté de communes.



Maison des œuvres et vidéoprojecteur

La commune a récemment installé un vidéoprojecteur avec un écran à la maison des œuvres. Il a été décidé en municipalité de demander une location de 50 € et une caution de 100 € par utilisation.

Ce point a été rajouté au règlement qui est à approuver.

Délibération : Maison des œuvres – tarif de locations

Vu le règlement intérieur de la maison des œuvres approuvé le 23 novembre 2009

Vu sa délibération du 12 novembre 2012 fixant les nouveaux tarifs de location

Vu l'installation d'un vidéoprojecteur avec écran

Suite aux explications de Monsieur le maire

Après délibération

Le conseil municipal
POUR 23
CONTRE 0
ABSTENTION 0

Approuve le règlement intérieur de la maison des œuvres dont le chapitre 2, demande d'utilisation a été modifié par le rajout de l'article 3 concernant la mise à disposition du vidéoprojecteur

Fixe le tarif de location du vidéoprojecteur, par journée d'utilisation à 50 € et 100 € de caution.

■

Le nettoyage de printemps n'aura pas lieu cette année.

■

Les remerciements enregistrés :
Monsieur Richard BURGUY à l'occasion de son anniversaire

■

Chaque conseiller a été destinataire

- Relevé des factures de plus de 1 500 € payées depuis janvier 2014
- Relevé des permis accordés depuis janvier 2014
- Invitation de l'AMSL, le 07 mai - remise des récompenses
- Invitation du Football club à la fête de l'asperge le 08 mai

Et pour les 8 délégués de la com.com, la liste des commissions

■

Monsieur Francis BOCHENEK et Madame Régine DOLLE informent qu'ils ont été destinataires d'un recours du tribunal administratif concernant leurs inscriptions sur le procès-verbal de proclamation des résultats. Ces deux personnes étant membres communautaires suppléants n'auraient pas dû y figurer.

■

Monsieur Pierre Paul KIENTZ demande s'il ne faudrait pas prévoir des barrières fixes définitives près de l'école élémentaire, angle rue Burnkirch.

■

Monsieur Christian SCHIRLIN informe que les pompiers ont effectué un exercice à l'école élémentaire. Il signale qu'il n'y a pas d'alerte sonore dans les deux salles de classe situées dans le bâtiment de la mairie.

■

Il est rappelé que tout comportement incivique est à signaler à la gendarmerie. Les dépôts sauvages d'ordures sont à signaler à la Brigade Verte, relever le numéro d'immatriculation si possible.

■

Monsieur Pierre Paul KIENTZ remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement du concert du 05 avril.

■

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h30.